

Marie Moret à Gaston Ganault, 23 septembre 1889

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Chaumont](#) est cité(e) dans cette lettre
[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation3 p. (87r, 88v, 89r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 23 septembre 1889, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2158>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 septembre 1889](#)

Lieu de rédaction 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Vorges (Aisne)

Description

Résumé

Sur le résultat des élections législatives dans l'Aisne, défavorables à Gaston Ganault, et sur le départ de la famille Moret-Dallet de l'appartement de Ganault.

Notes Marie Moret, Émilie Dallet et Marie-Jeanne Dallet se trouvent à Paris du 29 août au 23 septembre 1889 pour visiter l'Exposition universelle et logent dans l'appartement parisien du député Gaston Ganault, situé au 46, rue Notre-Dame-des-Champs (6e arrondissement).

Mots-clés

[Élections](#), [Hospitalité](#)

Personnes citées

- [Chaumont \[madame\]](#)
- [Chaumont \[monsieur\]](#)
- [Duvoir \[monsieur\]](#)

Événements cités [Élections législatives \(22 septembre-6 octobre 1889, Aisne\)](#)

Lieux cités [Aisne \(France\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Chaumont

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Employé/Employée

Biographie Concierge du domicile du député Gaston Ganault à Paris au 46, rue Notre-Dame-des-Champs à la fin du XIXe siècle.

Nom Ganault, Gaston (1831-1894)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Armée
- Droit/Justice
- Politique

Biographie Avocat et homme politique français né en 1831 à Laon (Aisne) et décédé en 1894 à Vorges (Aisne). Gaston Ganault étudie le droit à Paris et devient avocat à

Laon (Aisne). Pendant la guerre franco-prussienne de 1870, il est capitaine-adjudant des mobilisés de Maine-et-Loire. Adjoint au maire de Laon en 1870, Gaston Ganault est élu en même temps que Godin représentant de l'Aisne à l'Assemblée nationale en 1871. Il visite le Familistère de Guise vers 1873. Il ne se représente pas aux élections législatives en 1876 et 1877, mais il est à nouveau député de l'Aisne de 1881 à 1889. Gaston Ganault est choisi en février 1881 par Godin comme un de ses exécuteurs testamentaires. Il assiste aux funérailles de Godin le 19 janvier 1888 à Guise et à la cérémonie d'inauguration du mausolée du fondateur du Familistère et de la statue à son effigie sur la place du Palais social le 2 juin 1889. Il reste, avec sa femme, très proche de Marie Moret et lui prête son appartement parisien en octobre 1889.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 01/06/2024

Paris 23 septembre 1889

87

Cher Monsieur et ami.

C'est sous le coup de la douleur et la surprise que nous cause le résultat des élections dans la 1^{re} circonscription de Léon que je vous écris. D'autres personnes que nous sont ici consternées de ce résultat tant nous et notre famille étions aimés dans la maison où nous nous avions, avec tant de bonté, offert l'hospitalité.

Je crois bien avoir autre chose à vous dire pour commencer cette lettre, le résultat de tout écrit que j'écris ici comme je vous ai doréssé le premier le 30 tout dernier.

Voici que vous nous l'avez servie. Notre voyage a été excellent sous tous les rapports, et nous nous remercions encore et toujours nous et Madame Gérault de nous avoir procédé en bonnes amies de vacances dont nous avions d'autant plus bries que j'y étais des années, vous moi plus volontiers, que je ne m'étais jamais senti l'esprit.

— Nous laissons toutes les choses de nature à bonne demeure dans l'état où nous les avons reçues. La clé de la porte d'entrée du côté de la cuisine est dans la serrure à l'intérieur. Quant à la clé de la porte d'entrée principale, je vais l'emporter sur moi jusqu'à Guise où nous comptons demeurer mercredi et d'où je vous la renverrai mercredi ap. ct.

Les clefs que nous avons trouvées sur les différents placards ou meubles sont à leur place ainsi que celle laissée par nous sur la cheminée de la première chambre à coucher et celle de la cage dont nous n'avons pas eu à nous servir et que nous retrouverez au-dessus de la fontaine filtrante.

Nous avons eu un unique accident. Une cassole de porcelaine a craqué au feu. Nous l'avons remplacée par une émaillée et nous présentons toutes nos excuses pour ce petit malheur.

Tout le reste est en bon état. Les draps que nous aînez en la boute de disposer pour nous sur les lits sont remis dans le

établis au rang avec tous les autres articles de l'agence, mis si gracieusement par nous à votre disposition.

Le bail est réglé avec M. Devaile. J'ai en mains son recu.

Le concierge du N° 36 comme M. et Mme Chenuant ont été parfaits; aussi ai-je de la satisfaction de leur donner à chacun un pourboire. Tout est donc en règle.

Cher Monsieur, je reviens à la question qui anime cette lettre. Quel va être le résultat général des élections ? Que vaudra la piocheuse Chambre ? Ce qui vient de se passer dans l'Assemblée m'inspire les plus grandes craintes pour l'avenir. --

Adieu, bien cher Monsieur et ami, recevez pour vous et les vôtres les meilleurs sentiments de mes deux amies et ceux de notre toute dévouée

Marie Gaden